

# Les goélands pollueurs au banc des accusés

Des pressions politiques seront effectuées auprès du ministre fédéral de l'Environnement, M. Stéphane Dion, afin que soit autorisé l'abattage de goélands, qui polluent divers cours d'eau des Laurentides avec leurs excréments.

Luc

ROBERT

luc.robert@journalnord.qc.ca



Les autorités locales se butent actuellement à une convention nord-américaine signée en 1913 entre le Canada et les États-Unis. Le décret protège ces oiseaux face à toute élimination de masse.

«Le préfet de la MRC Rivière-du-Nord, M. Yves Saint-Onge, et moi-même, préparons un dossier qui sera soumis à l'automne au ministre Dion. Le document ira aussi au ministre Pierre Pettigrew, des Affaires internationales. Ce dossier implique une réouverture et une modification de l'entente avec les États-Unis», a souligné le député bloquiste des Laurentides, Mme Monique Guay.

En janvier 2004, la municipalité de Saint-Hippolyte a présenté un mémoire au BAPE, lors du projet d'agrandissement du site d'enfouissement d'Intersan à Sainte-Sophie. Le document traitait de la prolifération des goélands, qui étendent leur zone d'occupation jusqu'aux lacs de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et Prévost. Les oiseaux représenteraient à la fois une nuisance pour l'environnement et une source de pollution de l'eau. Des fermiers de Sainte-Anne-des-Plaines se sont aussi pointés aux audiences du BAPE, car leurs récoltes étaient infestées de

lientes à haut taux de toxicité chimique, en plus de devoir réparer leur machinerie brisée par des ossements.

«Les sites d'enfouissements représentent le garde-manger des goélands, alors que les lacs sont leurs motels. Lorsqu'ils ont leurs besoins naturels, les lientes sont souvent fortes en azote et en phosphore. Pour le moment, nos eaux de baignade sont de qualité A, mais nous avons des craintes pour le futur. Des quantités de produits chimiques concentrées dans un lieu



Le conseiller municipal Gilles Beauregard pilote le dossier des goélands à Saint-Hippolyte.

donné, comme sur une plage, peuvent créer des problèmes «dermatites du baigneur», selon une étude britannique. C'est sans compter que les excréments des oiseaux peuvent servir d'engrais pour le fond des lacs. Avec l'épisode des myricophiles (longues algues) qui ont sévi au Lac Connelly, nous ne voulons prendre aucune chance avec les goélands», a expliqué le conseiller Gilles Beauregard, responsable de l'urbanisme et de l'environnement à Saint-Hippolyte.

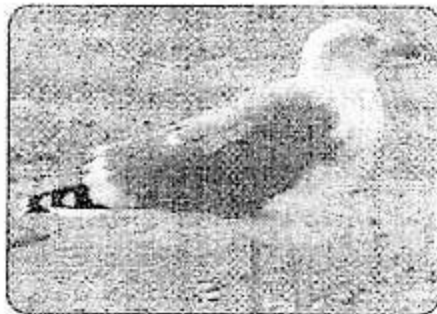
Des citoyens, des élus et des membres de l'UPA ont ensuite siégé au sein d'un comité de surveillance.

«J'ai exigé en 2004 que 500 oiseaux de passage au site d'Intersan soient marqués d'un bleu fluo sur la queue. Or, un bon nombre d'oiseaux qui se sont ensuite présentés au lac Connelly et de l'Arçhan pour faire leurs besoins étaient peints. Nous avons donc demandé à Intersan de prendre des mesures appropriées pour limiter les goélands», a poursuivi l'élu du secteur du Lac à l'Ours.

Une étude sur les goélands effectuée par la firme Tecsuil, pour le compte d'Intersan, a fourni des éléments de solutions. Il a été établi qu'un programme de contrôle des goélands, par le biais d'abattage sélectif, d'effarouchement sonore (pistolet de départ) et de présence de chiens aux sites adjacents au front des déchets pourrait régler le problème de surabondance de

goélands.

«Force est d'admettre que cela n'a pas fonctionné, puisqu'ils sont toujours présents par milliers sur nos lacs. 30 minutes après les coups de semonce (effarouchage), les goélands sont de retour chez Intersan. Du plus, 90% des goélands proviennent d'en-dehors du Québec. Il faudrait plus d'abattages pour reprendre le contrôle», a suggéré M. Beauregard.



Après s'être nourris chez Intersan, les goélands viennent faire leurs besoins «chimiques» dans les lacs de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et de Prévost.

L'entente nord-américaine de 1913 sur les goélands est interprétée différemment selon les États et Provinces. Ainsi, la compagnie Waste Management, propriétaire d'Intersan, a obtenu dans plusieurs de ces territoires (Ouest canadien) des permis d'abattage d'oiseaux trop nombreux.

«Ici, le Service de la Faune fédéral, section Québec, refuse obstinément d'émettre des permis d'abattages à Intersan. En 2004, les séances d'abattages étaient limitées au projet pilote. Il faudra passer par le niveau politique pour faire bouger les choses», a enchaîné M. Beauregard.

Chez Intersan, le directeur des affaires publiques, Martin Dussault, s'est dit prêt à poursuivre les efforts.

«Nous sommes ouverts à la perspective de travailler avec les gens pour convaincre le Service canadien de la Faune. Le rapport d'élu a bien démontré que l'abattage était la solution à envisager.»